

**CONCOURS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE POLICE
COMMISSAIRE DE POLICE
ENSP**

COMMISSAIRE DE POLICE			
<p align="center">CONCOURS EXTERNE Ouverture inscriptions : début septembre Clôture inscriptions : début novembre Début janvier (épreuves écrites) Mai (épreuves orales)</p>			<i>i</i> -EPrépa
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	COEFFICIENT	DURÉE	MODULES CORRESPONDANTS
Dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis 1900 jusqu'à nos jours	4/20	5H	Culture générale Politiques publiques
Épreuve de résolution d'un cas pratique à partir d'un dossier documentaire à caractère administratif, dégager des propositions et solutions argumentées. Le dossier ne peut excéder 30 pages	4/20	4H	Note de synthèse concours filière justice-sécurité
Composition de droit administratif général et/ou les libertés publiques et/ou le droit de l'Union européenne	4/20	3H	Européen Public
Composition sur le droit pénal général et/ou la procédure pénale	4/20	3H	Pénal
Tests psychotechniques écrits, non notés, permettant de mesurer les aptitudes intellectuelles et le profil psychologique des candidats et d'évaluer les aptitudes et un potentiel professionnel à exercer une fonction déterminée.	Non Noté	2H	Non préparé
Préadmission : épreuves d'exercices physiques : deux épreuves composées d'un parcours d'habileté motrice et d'un test d'endurance cardio-respiratoire	3/Note > 7 éliminatoire/20		Non préparé

**CONCOURS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE POLICE
COMMISSAIRE DE POLICE
ENSP**

ÉPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury, qui débute par une présentation du candidat d'une durée de 5 minutes au plus, permettant d'apprécier ses qualités de réflexion, ses connaissances d'ordre général, son comportement, son aptitude et sa motivation à exercer des fonctions de commissaire de police	9/ Note > 5 éliminatoire/20	40 mn	Non préparé
Épreuve de mise en situation individuelle à partir d'un cas pratique tiré au sort pouvant comporter un dossier documentaire professionnel d'une dizaine de pages	6/20	30 mn préparation + 30 mn oral	Admission police-gendarmerie
Épreuve orale de langue étrangère consistant en une conversation à partir d'un texte, écrit dans la langue choisie (allemand, anglais ou espagnol), tiré au sort par le candidat. Le candidat indique son choix au moment de son inscription au concours. Il ne peut en aucun cas en changer postérieurement à la clôture des inscriptions	2/20	20 mn préparation + 20 mn oral	Anglais